

**Législation de la première session du vingt-cinquième Parlement
du 27 septembre 1962 au 6 février 1963 (fin)**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Revenu national (fin)	
8 29 novembre	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu</i> , met en œuvre les propositions présentées dans l'exposé budgétaire du 10 avril 1962, et apporte des modifications d'ordre administratif et de forme à la loi.
Divers	
4 29 novembre	<i>Loi modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel</i> , exempte de la loi les ententes ou les arrangements intervenus entre les pêcheurs de la Colombie-Britannique et les acheteurs ou transformateurs de poisson de cette province, de 1959 à 1964 inclusive-ment.
10 20 décembre	<i>Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique</i> , prévoit l'établissement de l'Office d'expansion économique de la région atlantique dont les fonctions consistent à faire enquête et rapport sur les mesures et projets destinés à stimuler l'accroissement et l'expansion économique de la région atlantique du Canada.
12 20 décembre	<i>Loi sur la Compagnie de l'exposition universelle canadienne</i> , prévoit l'établissement de la Compagnie de l'exposition universelle canadienne dont les fonctions consistent à dresser des plans, organiser, tenir et administrer l'exposition canadienne universelle et internationale qui aura lieu à Montréal en 1967.
13 20 décembre	<i>Loi modifiant la loi sur l'aide à la production du charbon</i> , apporte certaines modifications relative-ment au taux et conditions de remboursement des prêts consentis aux producteurs sous le régime de la loi.
17 20 décembre	<i>Loi modifiant la loi nationale sur l'habitation, 1954</i> , prolonge jusqu'au 31 mars 1965 le délai maximum pour la remise partielle des dettes contractées par les municipalités relativement aux montants empruntés pour le traitement des eaux d'égout.

**Législation de la seconde partie de la première session du
vingt-sixième Parlement commencée le 16 mai 1963**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
12 ÉLISABETH II	
Gouvernement	
3 22 juillet	<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> , établit un nouveau ministère de l'Industrie auquel préside le ministre dont les attributions, pouvoirs et fonctions s'appliquent et s'étendent à toutes les questions relatives aux industries manufacturières au Canada qui sont du ressort du Parlement du Canada, mais que la loi n'assigne pas à quelque autre ministère, direction ou organisme du gouvernement du Canada.
5 31 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique</i> , porte le nombre de membres de l'Office de cinq à onze, ordonne à l'Office d'accomplir certaines de ses fonctions en consultation avec le Conseil économique du Canada et établit un fonds d'expansion économique de la région atlantique destiné à financer les programmes et projets entrepris.
11 2 août	<i>Loi sur le Conseil économique du Canada</i> , pourvoit à l'établissement d'un Conseil économique du Canada chargé de renseigner le ministre et de lui faire des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les hauts niveaux d'emploi et de production utile, afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu d'expansion économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie.
13 2 août	<i>Loi sur le développement et les prêts municipaux</i> , établit l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités ayant pour objet de stimuler l'emploi au Canada grâce à une assistance financière sous forme de prêts aux municipalités afin de leur permettre d'accroître ou d'accélérer leurs programmes de travaux d'équipement.
14 2 août	<i>Loi modifiant la loi sur le Sénat et la Chambre des communes et la loi sur les allocations de retraite des députés</i> , porte de \$8,000 à \$12,000 les indemnités de session des membres du Sénat et de la Chambre des communes, prévoit le paiement d'une indemnité supplémentaire de \$1,000 aux chefs de parti, au whip en chef du gouvernement et au whip en chef de l'opposition, et apporte d'autres changements relativement aux indemnités de dépenses et aux allocations de retraite.